

Regards

en Pays Dunois

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS

» N° 5 • Juin 2012



Jeunesse



Tourisme



Habitat



Actualités P3

- Le périmètre intercommunal
- L'usine La Palestel
- Le traitement des déchets

Finances P4-5

- Les ressources de notre collectivité
- Les grandes lignes du budget
- Le budget Petit Enfance

Projets en cours P6

- Le parc d'activités de Chabannes
- L'Hôtel Lépinat - Maison Guillaumin
- La passerelle à Fresselines

Jeunesse P7-9

- Petite Enfance
- Zoom sur le Local'ados

Tourisme P10-11

- La Vallée des Peintres
- L'insertion au service tourisme
- Les ruines de Crozant
- L'Office de Tourisme

Environnement Patrimoine P12-13

- L'inventaire du patrimoine
- Architecture et paysage

Habitat P14

- Le nouveau programme pour l'amélioration de l'habitat

Action Sociale P15

- Transport à la demande
- Service de repas à domicile
- Bourse au permis de conduire



Editorial

Au cours de l'année écoulée, la Communauté de Communes a poursuivi son action dans le cadre de ses missions liées au développement social, économique et touristique du Pays Dunois.

Dans ses projets structurants figurent les projets liés à la valorisation de la Vallée de la Creuse*. Ils sont, certes, le produit de la réflexion de professionnels (programmistes, architectes, bureaux d'étude, scénographe, scénariste...) mais les orientations et certains choix sont le fait du comité d'animation et de suivi composé d'élus, de représentants d'associations de la Vallée et de personnes qualifiées du Pays Dunois.

Cette élaboration collective, qui n'est pas toujours simple à conduire, est une démarche positive. Elle permet de construire non pas des projets d'élus mais bien des projets de territoire.

Autre investissement structurant : le projet du parc d'activités de Chabannes, dont l'étude d'aménagement est en cours. Je souhaite que les démarches administratives (permis d'aménager, dossier loi sur l'eau) n'apportent pas de retard au démarrage de la 1ère tranche afin que les 5 porteurs de projet intéressés aujourd'hui puissent s'installer dans les meilleurs délais.

Parallèlement, l'offre de services à la population progresse : l'animation du Pôle Petite Enfance facilite la vie des parents de jeunes enfants ; l'appui apporté à l'Association Intercommunale permet d'offrir des activités et des animations aux enfants et adolescents grâce aux accueils de loisirs ; le service de repas à domicile, le transport à la demande, l'animation du « dispositif Habitat » concourent au maintien à domicile des personnes âgées ; le dispositif « Bourse au permis de conduire » contribue à la mobilité des jeunes disposant de faibles ressources ; l'appui apporté au Comité de Bassin d'Emploi du Pays Ouest Creuse permet notamment d'offrir des possibilités d'insertion professionnelle aux demandeurs d'emploi en grande difficulté.

Créée il y aura bientôt 10 ans, la Communauté de Communes du Pays Dunois a fait la preuve de l'utilité de la mutualisation de l'action des communes pour porter un projet de développement.

La loi de réforme territoriale du 16 décembre 2010, adaptée début 2012 pour laisser plus de latitude aux élus, incite à s'appuyer sur des « périmètres intercommunaux plus pertinents ». Le choix du conseil communautaire de construire une nouvelle entité en proposant la fusion avec les 2 comcom de Marche Avenir et des 2 Vallées, de 3 communes du Syndicat Mixte des 3 Lacs et de Colondannes n'est accepté que par ces 4 dernières.

Devant la réticence des 2 comcom, nous travaillons maintenant à la création d'un « Pays Dunois-3 Lacs » s'appuyant sur une complémentarité des atouts de la Vallée de la Creuse.

Il est de notre responsabilité d'aborder cette évolution avec détermination, avec le courage de relever les défis de notre époque et la certitude de pouvoir compter sur notre propre action, et non attendre que d'autres décident pour nous.



Gérard Delafont,
Président de la Communauté de Communes - Maire de Saint Sulpice le Dunois
le 29 mai 2012

* (transformation de l'Hôtel Lépinat en Centre d'interprétation à Crozant, réaménagement de l'espace Monet Rollinat, création des sentiers d'interprétation, construction de la passerelle à Fresselines)

Communauté de Communes du Pays Dunois

13 communes – 6517 habitants

Crozant • Dun le Palestel • Fresselines • La Chapelle Balouë • Lafat • Maison Feyne • Méasnes • Naillat • Nouzerolles • Sagnat • Saint Sébastien • Saint Sulpice le Dunois • Villard

19 avenue de Verdun - 23 800 DUN LE PALESTEL - Tél.: 05 55 89 12 03 - contact@paysdunois.fr

« Regards en Pays Dunois » Bulletin d'Information de la communauté de Communes du Pays Dunois

Directeur de la publication : Gérard Delafont

Responsable de la rédaction et de la mise en page : Agnès Tixier

Comité de rédaction et de lecture : Allaert Monique, Breuille Alain, Fortineau Vincent, Périllaud Marie-Line, Tixier Agnès

Crédits photos : Comcom Pays Dunois

Ligne graphique, mise en page, impression : groupe SODIMASS 02 54 25 25 25
www.sodimass.fr

Tirage 3600 exemplaires - ISSN : 1776-9884 - n°5 juin 2012

Le futur périmètre intercommunal se dessine lentement...

A l'instar du tiers des départements français, la Creuse n'a pas accepté le schéma départemental de l'intercommunalité fin décembre 2011 comme le prévoyait la loi, les élus creusois avançant notamment l'argument de manque de visibilité des conséquences financières pour les collectivités regroupées.

Une loi modifiant le calendrier est parue au printemps, donnant plus de latitude aux territoires pour s'organiser en fonction de leurs affinités.

La situation aujourd'hui pour ce qui nous concerne :

Des réticences demeurent de la part de certains élus des communautés de Marche Avenir et des 2 Vallées, qui ont manifesté le désir d'attendre l'ultime limite pour organiser la fusion. Les communes indépendantes de Colondannes, La Celle Dunoise, Le Bourg d'Hem et Champsanglard ont confirmé leur volonté de s'engager avec le Pays Dunois. Aussi, dans un premier temps, une extension de notre périmètre est envisagée avec celles-ci pour le 1er janvier 2013. D'ici là devra être éclaircie la situation du Syndicat mixte des 3 Lacs qui regroupe actuellement le Conseil Général, 2 communes qui s'orientent vers la communauté d'agglomération de Guéret et 3 vers le Pays Dunois.



Une autre vie pour l'usine La Palestel...

L'acquisition des locaux de la Palestel, suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise en 2008 avait été une évidence pour la communauté de communes qui souhaitait y réimplanter une activité économique.

Depuis son acquisition en 2009, aucune des diverses pistes de reprise d'activité n'a pu aboutir. Aussi le conseil communautaire a pris la décision de changer la destination des locaux et de consacrer cet espace de près de 1000 m² à l'accueil de manifestations festives et d'activités sportives ou culturelles.

Un aménagement minimum a été réalisé et permet déjà l'accueil de l'activité Judo. Des travaux complémentaires seront nécessaires pour accueillir les manifestations dans les conditions de sécurité réglementaires.



Le traitement des déchets

Sujet sensible s'il en est, le traitement des déchets fait couler beaucoup d'encre dans notre département...

Compétence déléguée au SIERS, la gestion et le traitement des déchets n'en reste pas moins un sujet qui concerne le territoire, de surcroît avec la proximité du centre d'enfouissement et de tri de Noth.

Depuis l'épisode malheureux de l'annonce d'un projet de création d'un site d'enfouissement sur les communes de Sagnat et Lafat, des avancées importantes ont été faites par le Syndicat Mixte d'Etudes dans sa recherche d'une solution départementale d'élimination des déchets. Et même si l'autorisation d'enfouissement au centre de Noth court jusqu'en 2018, c'est vers la filière valorisation que se concentrent aujourd'hui les solutions envisagées pour demain.

La coopération de toutes les collectivités compétentes en un syndicat unique a été proposée, et le SIERS, précurseur en matière de prévention et valorisation, a fait acte de candidature pour mettre au service du département son savoir faire et sa logistique. Le conseil communautaire soutient le SIERS dans cette démarche.





Les ressources de notre collectivité

Fiscalité, dotations de l'Etat, participations d'autres collectivités et produits des services constituent notre panier de recettes de fonctionnement.

S'y ajoutent les subventions qui sont accordées ponctuellement pour aider à la réalisation des projets structurants et la récupération de la TVA sur les investissements.

Pour établir le budget, on intègre aux recettes de l'année, les excédents des années antérieures qui n'ont pas été utilisés. Ces « économies » permettent de financer les projets d'investissement.

Les recettes fiscales depuis la réforme de 2010

Outre la taxe sur les ordures ménagères (TEOM), intégralement reversée au SIERS en contre partie du service d'enlèvement, la taxe professionnelle (TP) payée par les entreprises représentait jusqu'en 2010 l'unique recette fiscale. A cette date, la loi a rendu caduc cet impôt et a profondément modifié le « panier fiscal » des collectivités territoriales.

Ainsi, depuis 2011 nous percevons différents impôts économiques qui se sont substitués partiellement à la TP. Par ailleurs, nous collectons la part de la taxe d'habitation qui revenait au Département et la part de la taxe sur le foncier non bâti qui revenait à la Région. Cette réforme a donc conduit à un changement de la structure fiscale, le poids des « impôts ménages » représentant maintenant 61 % de la fiscalité perçue (Hors TEOM). La loi a donc transféré la responsabilité de la pression fiscale des ménages sur le couple commune-communauté.

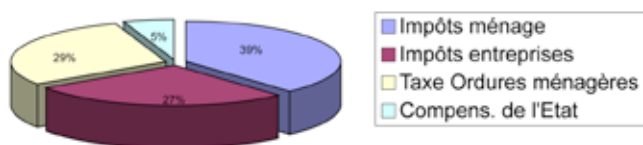
Ce changement nécessitera dans l'avenir de définir une politique conjointe pour aboutir à un pacte fiscal commune-communauté.

Mais tout ne reste pas dans notre budget !

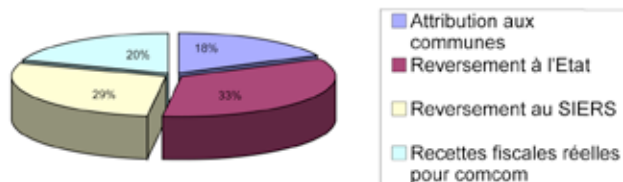
Reversement au SIERS pour le service d'enlèvement des ordures ménagères, reversement à l'Etat (réforme TP) et attribution de compensation aux communes représentent 1.5 million sur 1.87 million encaissés, il ne reste donc que 20 % soit 367 000 € dans la caisse de notre collectivité.

> Le panier fiscal

Origine



Destination



Les grandes lignes du budget 2012

Pas d'augmentation de la fiscalité

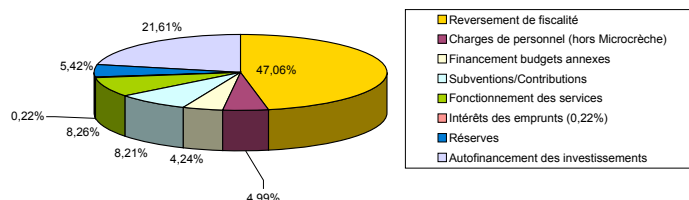
Dans un contexte de crise économique et de réforme, mais aussi en tenant compte de la bonne santé financière de notre collectivité, les élus ont fait le choix de ne pas accroître la pression fiscale des ménages et des entreprises et de construire le budget sans augmenter les taux d'imposition, cela malgré une stagnation des dotations de l'Etat.

> En fonctionnement :

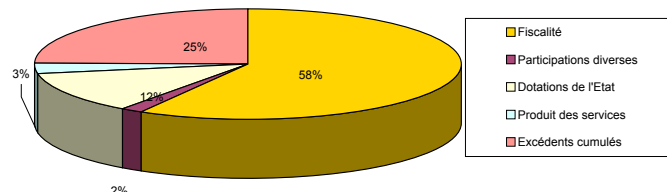
un budget stable (2,5 millions d'euros)

Ce montant intègre les 1.5 million de reversement de fiscalité.

Dépenses

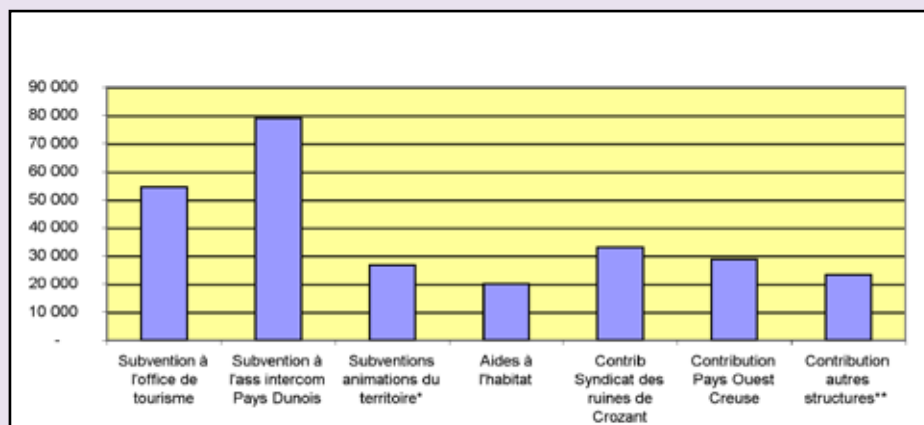


Recettes



Ces recettes de fonctionnement nous permettent de mener à bien notre politique de développement des services et de l'animation du territoire, et de dégager de l'autofinancement pour nos investissements.

265 000 € de crédits affectés pour les structures et associations qui contribuent au développement local.



* notamment : tour du canton, nocturne cycliste, fête médiévale, comice agricole, Tour VTT Creuse, Festivals Oc and Oil... dans ce chapitre est aussi inclus la participation au voyage scolaire du collège sur la base de 30€ par élève

** notamment : Comité de Bassin d'Emploi, CAUE, Base VTT, Fondation du Patrimoine, Conservatoire de Musique.. Ciné+...

➤ En investissement : 2.25 millions de crédits ouverts

Les recettes et dépenses d'investissement prévues au budget ne sont pas toutes réalisées dans l'année. La plupart des investissements s'étalent sur 2 à 4 exercices budgétaires (délai entre les premières dépenses liées à un projet et le versement de la dernière subvention, qui intervient souvent plus d'un an après la fin effective des travaux). Les crédits non utilisés ou non encaissés sont reportés l'année suivante.

L'étalement des projets sur plusieurs années permet d'échelonner leur financement et de limiter le recours à l'emprunt.

L'autofinancement dégagé en 2011 ajouté aux excédents antérieurs et les subventions obtenues, ont permis cette année encore, d'inscrire les gros projets d'investissements en limitant le recours à l'emprunt (60 000€ pour l'étude d'aménagement de la zone d'activité).

⇒ Ont été réinscrits la construction de la passerelle sur la petite Creuse à Fresselines (290 000€ TTC) et l'aménagement de l'Hôtel Lépinat – Maison Guillaumin, pour la totalité du programme. (1.4 million€). Ces 2 projets représentent les 3/4 des crédits prévus.

⇒ A noter aussi 100 000€ votés pour aider au financement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Dun-le-Palestel : bien que la commune soit porteuse du projet, celui-ci rayonnera sur une grande partie du territoire.

Les élus communautaires ont donc apporté leur soutien financier à ce programme, enjeu fort pour le développement du Pays Dunois, de par les services qu'il apportera à la population dans le domaine essentiel de la santé.



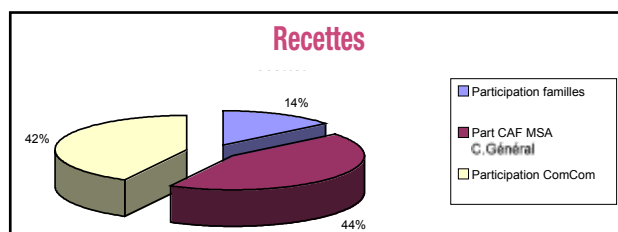
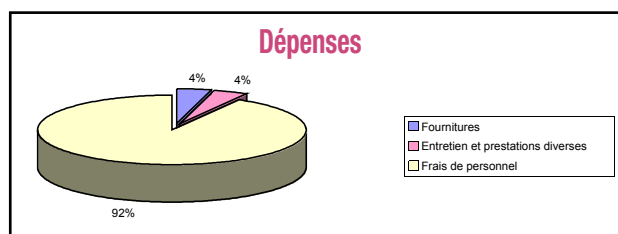
Le Pôle Petite Enfance



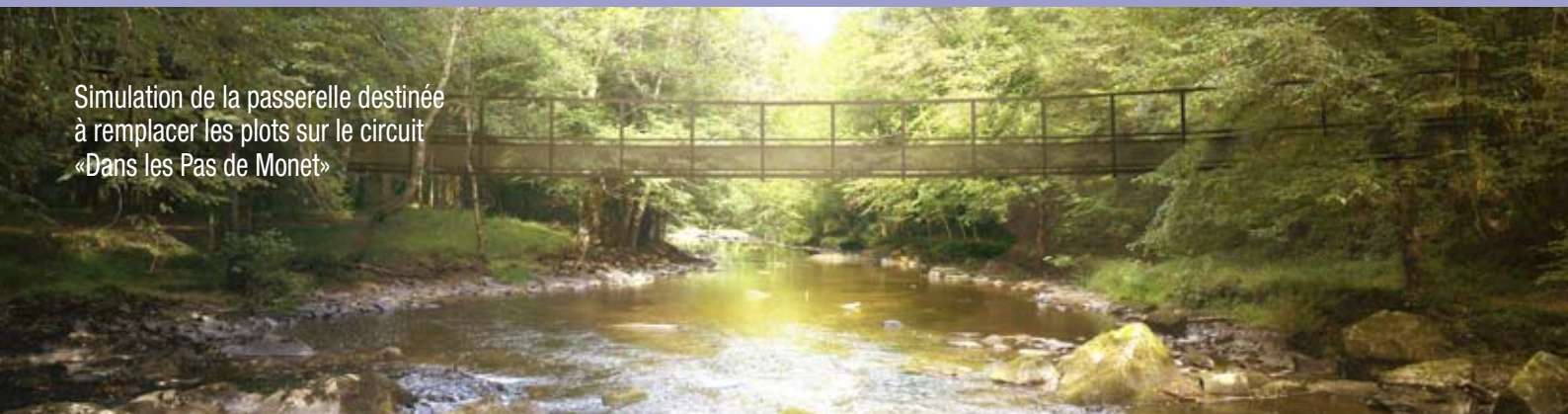
Le budget s'équilibre à 142 788 €.

L'année d'ouverture de la Microcrèche a permis de bénéficier d'aides exceptionnelles de la CAF et de la MSA, limitant la participation de la communauté de communes à 9 505 €.

Le prévisionnel 2012 prévoit une participation de 60 000€ compensée à hauteur de 25 000€ par des aides de la CAF et de la MSA versées sur le budget principal, ce qui ramène le financement réel par la comcom à 35 000 € (soit 25 % du budget Petite Enfance).



Simulation de la passerelle destinée à remplacer les plots sur le circuit « Dans les Pas de Monet »



Le parc d'activités de Chabannes en phase d'avant projet

L'étude d'aménagement confiée au bureau « SAUNIER et Associés » de Guéret, a débuté à l'automne et fait l'objet d'un travail conjoint avec le service des routes du Conseil Général, la commune de Dun pour les réseaux et l'Etat pour la partie administrative (dossier loi sur l'eau et permis d'aménager).



La desserte se fera à partir d'un rond point au niveau de l'intersection de la départementale et de la route de Bel Air.

L'obtention du permis d'aménager permettra d'entrer dans la phase opérationnelle : une première tranche de travaux pourra être

lancée afin d'accueillir les porteurs de projets qui ont d'ores et déjà postulé pour un emplacement.

L'Hôtel Lépinat, Maison Guillaumin



L'année 2011 a été consacrée à la finalisation du programme, au recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre et de celle de la réalisation du scénario, fil conducteur de l'aménagement scénographique.

Une collaboration avec les musées locaux a permis la création d'une base de données et d'une photothèque regroupant près de 500 œuvres de

63 peintres et 130 documents. Ce travail, réalisé en interne par Sabrina Martinat, stagiaire de Master 2, était un préalable nécessaire pour la réalisation de la scénographie.

Le début de l'année 2012 a été consacré à la concrétisation du projet. Après instruction du permis de construire et la phase de consultation des entreprises (appel public à la concurrence), on peut espérer le démarrage des travaux début 2013, pour une durée d'un an environ.

Etabli sur un prévisionnel de 1 400 000 € HT, le projet bénéficie de subventions à hauteur de 75 % (Etat, Région, Département, Europe).



La Passerelle suspendue sur la Petite Creuse à Fresselines

L'aboutissement d'un dossier difficile :

Les contraintes environnementales liées au site inscrit ont retardé ce projet. Face aux exigences de la DREAL (organisme d'Etat chargé de la protection de l'environnement), le coût du projet initial a considérablement augmenté et des financements complémentaires ont dû être recherchés.

Après 2 consultations, les marchés ont été attribués en mars et les travaux seront lancés quand les conditions d'accès à la rivière le permettront, sans doute à l'automne, en période d'étiage.

Des entreprises locales retenues sur les projets : si la technicité très particulière a conduit à recruter des entreprises spécialisées dans la construction d'ouvrages d'art, l'aménagement paysager a été confié à des entreprises locales : (SARL TP Lépinat/Vizières et BM Rénov de Fresselines) et la fabrication métallique sera réalisée par la SARL Serrubat de Guéret.

Financement :

L'opération chiffrée à 266 191 € HT est aidée à hauteur de 72.26 % par des subventions (Etat : 43.24 %, Région 15%, Europe 14.02 %). Le reliquat sera autofinancé sans recours à l'emprunt.

L'inauguration du Pôle Petite Enfance



PETITE ENFANCE : des modes de garde diversifiés

Avec l'ouverture du pôle Petite Enfance au printemps dernier, l'offre des modes de garde s'est étoffée. Le Pays Dunois compte maintenant 26 assistantes maternelles et 10 places en crèche.

Flore Thévenot, directrice du pôle et animatrice du Relais Assistantes Maternelles (RAM) est à la disposition des familles pour les aider à choisir le mode de garde adapté à leurs besoins.

La micro crèche « l'île aux enfants » a ouvert ses portes en avril 2011 et a été inaugurée le 11 juillet en présence de M. le Préfet de la Creuse.

L'équipe de « l'île aux enfants » accueille les bambins du territoire dans un univers coloré, à la fois fonctionnel et chaleureux. Elle s'est donnée pour ligne de conduite de s'adapter à l'enfant. La concertation est privilégiée et un conseil de crèche regroupant l'équipe, des représentants des parents et des élus a été créé ; il offre aux parents la possibilité d'exprimer leurs désirs et leurs suggestions pour améliorer le quotidien dans l'intérêt collectif.

L'accueil régulier

Vous envisagez la crèche comme mode de garde pour votre bébé à naître : vous devez anticiper vos besoins et faire acte de candidature à partir du 6ème mois de grossesse en complétant un dossier de préinscription : celui-ci sera étudié par la commission d'admission.

Le contrat est établi en fonction de vos obligations professionnelles.



L'accueil occasionnel

Vous avez un rendez vous à prendre, besoin de vous libérer, vous souhaitez que votre enfant découvre la vie en collectivité avant son entrée à l'école : en parallèle de l'accueil régulier, quelques plages horaires sont disponibles pour l'accueil occasionnel. Pensez à prendre rendez vous ou à vous inscrire de manière générale : Flore vous contactera pour vous proposer les plages disponibles.

Le RAM « P'tits loups et nounou »

Outre sa mission de conseils et d'assistance administrative, le RAM poursuit ses séances d'animations :

- Le mardi matin au Centre de loisirs : au programme (peinture, chant, comptines, collage, musique, motricité...)
- Le vendredi matin, en itinérance dans certaines communes du territoire : séances d'éveil musical. Planning disponible au RAM, dans les mairies et sur notre site internet.



Pratique :

Contact : Flore Thévenot, directrice

• 4 parc Benjamin Bord - 23800 DUN LE PALESTEL • Tél : 05 55 89 31 80

Microcrèche :

• Accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7 H 30 à 18 H 30 (Fermeture annuelle les 3 premières semaines d'août et la dernière semaine de décembre)

• **Tarifs** : établis selon le barème de la CNAF, suivant les ressources des familles - Mail : creche@paysdunois.fr

RAM : service gratuit pour les familles et les assistantes maternelles

• Permanences administratives : Lundi et Jeudi de 9h-12h - Mardi 14h-17h et également sur rendez-vous - Local de la micro crèche - Mail : ram@paysdunois.fr

Zoom sur le Local'Ados de l'Association Intercommunale

Le « secteur ados » de l'Association Intercommunale sous la direction de Marion Chazette, également animatrice du Centre de Ressources, propose aux jeunes du territoire des activités variées. Il est aussi labellisé Point Information Jeunesse.



Les ados s'approprient leur espace

Le local'ados est un lieu dédié aux jeunes de 12 à 17 ans, qui peuvent se retrouver durant leur temps libre et s'épanouir dans des activités dont ils sont demandeurs. Ouvert en 2010, il compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents...

Espace de détente, d'expression et d'actions, il propose une palette d'activités construite avec eux :

- sports collectifs, escalade, canoë-kayak, tir à l'arc, sports de raquette ...
- activités manuelles et culturelles
- soirées : pizzas, crêpes, films, jeux collectifs...
- sorties : piscine, Futuroscope, le Pal, concerts, festival, bowling...
- mini-camp l'été afin de découvrir d'autres lieux et activités et surtout de passer quelques jours entre potes !
- après-midis libres au local'ados : parties de Wii, concours de jeux de cartes, défis musicaux, tournoi de ping-pong...



Horaires d'ouverture :

- En période scolaire : Mercredi et samedi : de 14h à 17h
Vendredi : de 17h à 19h

En période de vacances scolaires : selon le programme diffusé 1 ou 2 semaines avant.

> Un projet original : le jardin laboratoire

L'imagination débordante, les jeunes se sont lancés cette année dans l'aménagement du terrain jouxtant le local. Cet espace, actuellement riche en orties, va devenir, à la volonté des jeunes, un lieu de détente mais aussi de « jardin laboratoire » (expérimentation d'un mur végétal, création d'une mare pour attirer de nouvelles espèces animales...).

Durant l'hiver, les ados ont travaillé avec l'architecte du Pays Ouest Creuse sur les plans et la maquette du jardin qu'ils souhaitent créer. Les beaux jours arrivant, les jeunes vont pouvoir commencer les travaux de la terre !

Pour mener à bien ce projet, les ados ont besoin d'outils de jardinage.

Alors si vous avez du matériel (pioche, râteau, bêche, etc...) dont vous ne vous servez pas, pensez à eux !

Merci d'avance à toutes les personnes qui aideront les ados à avancer dans leur projet.



Vous voulez vous faire une idée de l'ambiance au Local'Ados ? visitez donc leur blog : secteurjeunesse-paysdunois.overblog.com



Interview...

Angélique, animatrice du local'ados :

Le local'ados est un lieu de vie en communauté qui nécessite des règles. Or l'adolescence n'est pas un âge facile : comment cadrer sans que ce soit

perçu comme une contrainte ?

« Tout d'abord, les ados viennent de leur plein gré... Ils ne sont pas contraints... Mais parce qu'ils viennent de leur plein gré, il faut effectivement agir de façon à ce qu'ils aient envie de revenir : l'équipe d'animation s'efforce d'être présente sans être intrusive. Être à l'écoute mais aussi poser les limites du possible, les responsabiliser dans la construction des projets, c'est la ligne de conduite que nous nous fixons. »

La fréquentation depuis un an connaît une croissance exponentielle ? Comment l'expliquez vous ?

« Au local, les ados sont acteurs de leur temps libre : le programme d'activités est construit avec eux. Nous avons aussi mis en place un « conseil de jeunes », véritable école de citoyenneté : 6 ados ont été élus parmi tous les membres et se réunissent régulièrement dans le but de développer les animations et les projets, et de s'investir dans la vie du territoire... »

Quels ont été les projets phare de 2011 ?

« L'été dernier, ils ont aidé activement les bénévoles de l'organisation de la Fête médiévale de Crozant... du montage des chapiteaux au dernier coup de balai... Ils participent à diverses manifestations en tenant des stands de vente de gâteaux et crêpes « maison » : l'argent récolté est réinvesti pour les activités du local ou l'achat de jeux... Pour le Téléthon, leur action a permis de récolter une somme de 286.50 € intégralement reversée à l'AFM. Et en ce moment ils sont très occupés à l'aménagement de leur « jardin laboratoire »... »

Et pour 2012, avez-vous d'autres projets ?

« Actuellement le secteur Jeunesse développe des actions autour du rôle des parents : ainsi le 25 mai a eu lieu le premier débat de l'opération « TCHATCHER EN FAMILLE », sur le thème de la vie numérique en milieu rural. D'autres réunions seront programmées tout au long de l'année. »



Montage des chapiteaux à la fête médiévale

L'association intercommunale, c'est aussi ...:



- **L'Accueil de loisirs pour les 4 – 12 ans** : ALSH « La Cabane Magique » route des rateries 23800 Dun le Palestel - tél : 05 55 89 05 10 – contact : Yvette Limare, directrice
- **Le Centre de Ressources** : Cyber Base, Relais Service Publics, Point Information Jeunesse, Point d'appui à la vie associative : tél : 05 87 66 00 00 – contact : Marion Chazette, directrice

Retrouver toutes les activités et horaires d'ouverture des différents services sur www.paysdunois.fr rubrique « Association Intercommunale » ou sur les plaquettes mises à disposition chez les commerçants et dans les lieux publics.



En attendant la passerelle :
l'actuel passage de la rivière
sur le circuit « Dans les pas de Monet »

VALLÉE DES PEINTRES : les sentiers ont leur outil d'interprétation



1ère étape du programme de valorisation de la vallée des peintres, les deux sentiers « Dans les pas de Monet » à Fresselines et « Le sentier des peintres » à Crozant sont opérationnels depuis l'été 2011.

Afin de rendre leur découverte plus attractive, la communauté de communes a élaboré un carnet interactif qui permet de mieux s'imprégner de l'ambiance picturale: conçu comme un instrument pédagogique et ludique, il accompagne le promeneur dans sa découverte de notre

patrimoine artistique et l'invite à prendre le crayon par divers jeux et propositions.

Cet ouvrage-souvenir s'adresse tout autant à l'enfant qu'à l'adulte désireux de mieux comprendre l'impressionnisme et la peinture de paysage : n'hésitez pas à venir le découvrir à l'Office de Tourisme, chargé de sa diffusion : il est en vente au prix de 3 €.

Promenade inaugurale en présence de Mr le Préfet et de Mr le Président du Conseil Général ►



L'INSERTION AU SERVICE DU TOURISME



Escalier à Fresselines



Passerelle à Nouzerolles

« Petits Patrimoines - Environnement » agit sur notre territoire !

Créé par le Comité de Bassin d'Emploi et soutenu par les élus du Pays Ouest Creuse, le chantier d'insertion « Petits Patrimoines - Environnement » répond à un double objectif : permettre aux personnes en difficulté de se réadapter au travail et répondre au besoin d'entretien des sentiers de randonnée.

Il intervient sur les 20 sentiers pédestres et 18 circuits VTT communautaires: en charge de l'entretien régulier, il effectue aussi des travaux ou réparations plus conséquents, tel l'aménagement d'escaliers sur les circuits de Fresselines, de passerelles sur ruisseaux à Naillat et Nouzerolles.

Titulaire d'un contrat de 3 ans pour l'entretien du site des Ruines de Crozant, les ouvriers conduits par leur chef de chantier Marc Junjaud ont su dompter la

végétation pour offrir aux visiteurs de superbes vues dégagées sur le confluent.

Le chantier intervient également à la demande des communes sur des travaux de restauration ou d'entretien du petit patrimoine.

LE SITE DES RUINES DE CROZANT : le syndicat mixte poursuit son programme de valorisation

Après un an de travaux, la cristallisation du donjon carré est en cours d'achèvement. Parallèlement aux travaux de préservation, le Syndicat Mixte* travaille sur le programme d'aménagement des abords du site afin de répondre aux problématiques d'accueil, de stationnement et de mise en réseau avec le bourg et la vallée des peintres. La mise en place d'un scénario de visite guidée contée, prolongée sur supports visio-guidés et papier est également à l'étude.

* Syndicat Mixte pour la Sauvegarde et la Valorisation des Ruines de la Citadelle de Crozant :
il regroupe le Département, la ComCom du Pays Dunois et la Commune de Crozant



L'OFFICE DE TOURISME TOURNÉ VERS L'AVENIR...

Attirer des touristes nécessite d'adapter les métiers de l'accueil touristique aux pratiques de ce public et à l'évolution des outils de communication.

Le Comité Régional du Tourisme a mis en place un plan de professionnalisation axé sur les nouvelles technologies. Les OT du Pays Ouest Creuse sont inscrits dans cette démarche afin de se donner les moyens d'être présents de manière efficace sur le web et d'apporter par ce biais un soutien aux hébergeurs et prestataires touristiques.

Anticipant sur l'évolution des limites de notre territoire et notamment l'intégration des communes de La Celle Dunoise, Champsanglard et Le Bourg d'Hem, l'OT du Pays Dunois a commencé à travailler en partenariat avec l'Office de Tourisme des 3 Lacs. Sa directrice, Laure Migot vient renforcer notre équipe un jour par semaine. Ce rapprochement n'entame pas le partenariat engagé avec les OT du Pays Ouest Creuse.

Nouveauté : ouverture d'un espace d'informations à Crozant durant la période estivale. Accueil les après midi du jeudi au lundi dans les locaux de l'Hôtel Lépinat.

EXPOSITION 2012



Espace Monet Rollinat à Fresselines

...La France, terre éclatante, terre variée... Cette année, l'Espace vous invite à voyager au cœur des régions de France : l'exposition « **VOYAGES** » vous fera découvrir des lieux à la fois insoupçonnés et saisissants, à travers la vision de plus de trente artistes contemporains.

Un hommage particulier sera rendu à l'artiste peintre Auguste Clergeau, (1898-1967).

...Une immersion dans le monde de la peinture et de la poésie à savourer en toute quiétude dans cette ancienne grange magnifiquement restaurée...

Espace boutique libre d'accès

Du 9 juin au 1^{er} juillet et du 3 au 30 septembre

Les week-ends, de 14 h 30 à 18 h 30

Du 2 juillet au 2 septembre

Tous les jours, de 14 h 30 à 18 h 30

Renseignements à l'office de Tourisme

Adulte : 2,00€ | Passeport Intersites : 1,50€ | - 12 ans : gratuit

LES ANIMATIONS 2012

Destinées à faire découvrir les atouts et richesses de notre territoire, elles s'adressent tout autant au touriste qu'à l'autochtone désireux de mieux connaître son lieu de vie.

- Visites commentées à Crozant • Randonnées culturelles
- Sorties botaniques et nocturnes • Sortie nature à Crozant/Fresselines • Initiation au VTT • Géocaching « Terra Aventura » en Limousin (Chasse au trésor à effectuer à l'aide d'un GPS (possibilité de location à l'OT))
- Journées du Patrimoine • Marché de Noël...

Programme complet disponible à l'office de Tourisme

Laetitia et Anne vous accueillent toute l'année

Contact : 81, Grande Rue - 23800 DUN-LE-PALESTEL

Tél. 05 55 89 24 61 - Fax : 05 55 89 95 11

otpaysdunois@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos touristiques du Pays Dunois sur le site

www.paysdunois.fr et plus largement celles du Pays Ouest Creuse sur ***www.inspirez-vos-vacances-en-creuse.fr***



En projet pour 2013 : La Pérégrine Jacquaire ...sur les chemins de St Jacques de Compostelle, d'Eguzon à Bénévent en passant par Crozant et La Souterraine

La route de St Jacques traverse notre territoire...C'est donc tout naturellement que l'Office de Tourisme du Pays Dunois s'est associé à ceux des autres territoires concernés par les chemins de Compostelle pour l'organisation d'une randonnée pédestre. « La Pérégrine Jacquaire », évènementiel de l'année 2013, aura lieu le dimanche 14 avril et se prépare dès cette année.



Le Pont de la Borde à Lafat

L'inventaire du patrimoine

...Faire émerger des axes forts de l'identité du territoire

Désigné comme territoire test, le Pays Dunois bénéficie d'un inventaire approfondi de son patrimoine, réalisé par la Conservation Départementale, par délégation du Conseil Régional du Limousin.

Mené en collaboration avec les élus et les habitants du Pays Dunois depuis janvier 2009, cet inventaire a pour objectif de constituer une documentation scientifique et permet de faire émerger des axes forts de l'identité du territoire. Il sera la mémoire de l'histoire pour les générations futures. C'est aussi pour les habitants, un moyen de se réapproprier l'héritage du passé.



Depuis le début de l'opération, onze des treize communes du Pays Dunois ont été inventoriées. Les deux dernières, Naillat et Maison-Feyne, le seront d'ici l'automne.

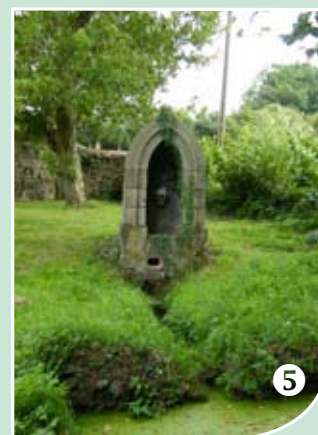
Cette étude représente actuellement 2600 grilles de repérage, 26 000 photos de terrain, 470 éléments patrimoniaux sélectionnés ayant abouti à la rédaction de 470 notices individuelles et de 63 dossiers collectifs (dossiers de synthèse par commune sur les moulins, le patrimoine ferroviaire, les édifices religieux, les maisons et fermes, les fontaines et lavoirs, les croix ...). Ces notices sont illustrées par plus de 6000 photographies et documents anciens et enrichies par 560 références bibliographiques.

La mise en ligne de ces notices permettra à tout un chacun d'y avoir accès.



Sur chaque commune, une exposition thématique sera réalisée. 5 ont déjà eu lieu : à Lafat, Nouzerolles, La Chapelle Baloue, Saint Sébastien et Fresselines. Chaque exposition rend compte du patrimoine local dans toute sa diversité. Ce travail est le fruit de la collaboration active et d'un échange permanent avec les habitants et les élus des communes et de la communauté de communes, sans lesquels l'étude ne pourrait être réalisée.

- ① Le Pont de Sibillot à Lafat
- ② Puits à guérite à Nouzerolles
- ③ La stèle Maurice Rollinat à Fresselines
- ④ Croix et reposoir à La Chapelle Baloue
- ⑤ Lavoir et Fontaine Saint-Jean à Saint-Sébastien



Contact : Eglantine Pacquot
Conservation Départementale du Patrimoine
Tél. : 05 44 30 28 69

Préserver et valoriser le paysage rural

Conscients d'être dépositaires d'un patrimoine naturel, architectural et culturel de grande qualité, les élus du Pays Ouest Creuse ont souhaité donner au paysage et à l'architecture un rôle prédominant dans l'attractivité et le développement économique du territoire. Cette volonté s'est traduite en 2009 par la mise en place de la mission « Architecture et Paysage » soutenue financièrement par la Région et l'Europe.

Méline Colombeyron, architecte, a été recrutée avec pour première mission la réalisation d'un diagnostic territorial « Paysage et Architecture en Pays Ouest Creuse : lire, comprendre et interpréter ». Son travail est traduit dans un livre-documentaire, abondamment illustré. Consultable en version papier dans les locaux de la Communauté de communes et dans les mairies, il est également téléchargeable sur le site internet du Pays Ouest Creuse, via le lien suivant : <http://www.pays-ouestcreuse.fr/architecture-paysage/regard-sur-le-pays.htm>.



Sensibiliser acteurs publics et privés à la problématique paysagère.



En 2011, le Pays Ouest Creuse a poursuivi sa démarche par l'organisation d'une Université Rurale du Paysage, parrainée par Gilles Clément.

Les activités se dérouleront durant 2 années (2012-2013) avec l'objectif de sensibiliser les acteurs publics et privés à la problématique paysagère, au travers d'analyses croisées d'experts, déclinées autour de 4 thèmes : maintenir la biodiversité, valoriser les acteurs du paysage, favoriser l'aménagement durable de l'espace, conserver et valoriser le patrimoine naturel.

L'Université Rurale du Paysage se veut être un espace d'échanges, de réflexions et d'actions entre les citoyens, les associations, les organismes socio-culturels, économiques et techniques, les élus... accessible à tous.

Les programmes sont consultables et téléchargeables sur le site internet du Pays Ouest Creuse : www.pays-ouestcreuse.fr

Contact : Méline COLOMBEYRON : archi-paysage@pays-ouestcreuse.fr
Tél. 05 55 89 85 43

Votre regard sur le paysage du Pays Ouest Creuse, nous intéresse !

ENQUÊTE

Habitant du territoire, visiteur d'un jour, promeneur,... participez à l'**enquête photographique «Paysage du quotidien»** pour exprimer votre vision du paysage !

Jusqu'au 29 mars 2013, nous vous invitons à nous faire part de vos impressions, au travers de vos parcours quotidiens, de vos balades découvertes...au fil des saisons, des rencontres et des échanges...en nous envoyant vos photographies. La participation est ouverte à tous.

Pour tout savoir sur les modalités de l'enquête, rendez-vous sur : <http://www.pays-ouestcreuse.fr/pays-ouest-creuse/actualites/>

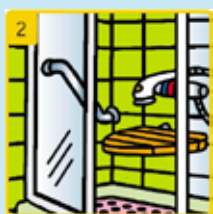


Quand la solidarité passe par l'amélioration de l'Habitat...

Les aides à l'amélioration de l'Habitat privé sont mises en place grâce à la signature d'un programme régional qui réunit l'ANAH (organisme d'Etat), le Conseil Régional, le Conseil Général de la Creuse et la Communauté de Communes.

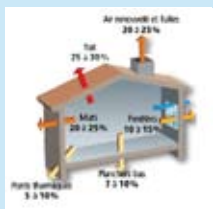
Soucieux d'améliorer la qualité et le cadre de vie de ses habitants, le Pays Dunois s'est engagé dans le programme génération 2, dont les thématiques sont sensiblement différentes du précédent.

Le dispositif s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs et s'organise autour de 4 volets :



L'adaptation des logements à la perte d'autonomie et/ou au handicap

Certains aménagements, comme le remplacement d'une baignoire en douche ou l'installation d'un monte-escalier, peuvent vous permettre de continuer à vivre à votre domicile, dans un environnement adapté.



L'amélioration des performances énergétiques

Vous souhaitez réduire vos dépenses d'énergie : le programme encourage et soutient tous les travaux visant cet objectif (selon les cas : isolation, remplacement des fermetures, changement de système de chauffage...).



La lutte contre l'habitat indigne et dégradé

Si votre logement ne dispose pas de sanitaires, d'alimentation en eau chaude ou de système de chauffage, s'il présente des risques pour votre santé ou votre sécurité, vous pouvez bénéficier d'aides pour le réhabiliter et améliorer son confort.



La résorption de l'habitat vacant

Vous êtes propriétaire d'un logement inoccupé depuis plus d'un an mais qui ne peut-être loué en l'état, vous pouvez, sous certaines conditions et en contrepartie de divers engagements, bénéficier d'aides pour effectuer des travaux de rénovation sur un ou plusieurs logements qui seront destinés à la location après travaux.

Les aides sont accordées sous conditions de ressources et selon la nature des travaux.

Vous avez un projet ? N'hésitez à contacter Sabrina Martinat, animatrice Habitat. Elle étudiera votre situation et vous accompagnera de manière personnalisée. Elle saura vous orienter vers les partenaires pour des conseils techniques et vous apporter conseils et informations sur toutes possibilités de financement, les crédits d'impôts, les prêts à taux réduits...



Permanences :

- Les mardis de 14h à 17h et les jeudis de 9h30 à 12h au 1er étage de la Communauté de Communes du Pays Dunois,
- Une demi-journée de 10h à 12h par semaine et par roulement dans toutes les communes du territoire. (Renseignez-vous des dates auprès de votre mairie ou de l'animatrice Habitat).
- Sur rendez-vous les autres jours (sauf le lundi).

Permanences mutualisées Espace Info-Energie/CAUE/Pays Dunois

- de 14h à 17h à la Communauté de communes :
- le jeudi 26 juillet, le mercredi 26 septembre et le jeudi 22 novembre.



Les partenaires de l'Habitat

ANAH

Agence nationale de l'habitat
délégation de la Creuse
Direction départementale des territoires
Cité administrative
BP 147 - 23003 GUERET CEDEX
Tél : 05 55 51 69 57
ddt-anah@creuse.gouv.fr
www.anah.fr

PACT Creuse

2, rue des Marronniers
23000 GUERET
Tél : 05 55 52 46 67
cal-pact-creuse@pactarim.net

Espace Info-Energie

Syndicat Départemental
d'Electricité de la Creuse
11, avenue Pierre Mendès-France
23000 GUERET
Tél : 05 55 51 03 39

CAUE 23

Conseil en Architecture, Urbanisme
et Environnement de la Creuse
Hôtel du Département
BP 250 - 23011 GUERET
Téléphone : 05 44 30 23 23
www.creuse.fr

Fondation du Patrimoine en Limousin

La Bachellerie du Midi
BP 6 - 87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE
Tél : 05 55 08 17 52
creuse@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine-limousin.com

Le Transport à la demande :

Mis en place en 2005 ce service est organisé pour permettre aux usagers non motorisés d'aller à Dun le Palestel, La Souterraine, Guéret ou à la Gare de St Sébastien et ainsi leur permettre de se rendre dans les commerces, les services publics, les services médicaux...



Destination	Jour	Horaires
Dun-le-Palestel	1er et 3ème jeudi du mois	départ 8 H 30
		retour 11 H 30
Gare de St Sébastien/Limoges	mardi	départ 12 H 30
		retour 18 H 30
La Souterraine*	jeudi	départ de Dun : 9 H
		retour à Dun : 11H30
Guéret*	le vendredi (hors vacances scolaires)	départ de Dun : 9 H
		retour à Dun 19 H10

* : correspondance avec les lignes régulières de bus

Comment ça marche ?

Le service fonctionne sur réservation uniquement et selon des horaires prédéfinis (voir tableau)
Un taxi vous prend et vous ramène à votre domicile

Qui peut l'utiliser ?

Il est ouvert à toutes les personnes qui résident sur le territoire

Comment réserver ?

Il faut s'inscrire en téléphonant l'avant-veille du déplacement avant midi au bureau de la communauté de communes :
tél 05 55 89 12 03

Combien ça coûte ?

Un prix forfaitaire unique : 3.70 € le trajet aller-retour

Le Service de Repas à domicile :

Au menu	
Entrée au choix parmi 3	Viande ou poisson au choix parmi 4
Lég. verts et féculents au choix parmi 3	Fromage ou laitage au choix parmi 2
Dessert au choix parmi 3	Potage (ou une salade ou une 2ème entrée)

Pour le maintien à domicile des personnes âgées

...Parce qu'il faut faire les courses, parce que cela demande un effort de préparer le repas, parce qu'elles n'ont plus l'autonomie nécessaire... les personnes âgées négligent bien souvent leur alimentation, ce qui ouvre les portes aux carences alimentaires, à la perte d'appétit, avec parfois des répercussions sur le moral...

Notre service propose une livraison à domicile de **repas équilibrés**, pour tous les jours ou selon un rythme choisi. Composé de 6 éléments, les menus variés (choix à la carte) et adaptés (régime sans sel et/ou diabétique) sont **élaborés par une diététicienne**. Confectionnés en liaison froide, ils sont livrés dans des barquettes prêtes à être réchauffées.

Pas de contrainte de durée, pas de contrat : le service peut être mis en place de façon régulière ou temporaire, suite à un retour d'hospitalisation par exemple, ou en l'absence de la personne aidante habituelle.

Tarif 2011 : 7,90 € (aides financières possibles, notamment dans le cadre de l'APA).

Bourse au permis de conduire

Le Permis de conduire citoyen, tremplin pour l'insertion professionnelle

- > Vous avez entre 17 ans 1/2 et 25 ans,
- > Vous habitez dans une commune du Pays Dunois
- > Le permis de conduire serait pour vous un passeport pour l'emploi
... Mais vous n'avez pas les ressources pour le financer



La communauté de communes du Pays Dunois peut vous aider en vous attribuant une bourse qui financera en partie votre formation :

A quelles conditions ?

En contrepartie d'un engagement :

- A effectuer une activité citoyenne d'une durée de 60 heures, librement choisie par vous, selon vos goûts et vos capacités, au sein d'une structure associative ou d'une collectivité
- A suivre de façon assidue la formation au sein d'une auto-école ayant signé une convention de partenariat avec la Comcom

- A rendre compte régulièrement de l'évolution de votre formation
- L'obtention du code doit intervenir dans l'année de signature de la charte et déclenche le paiement de la bourse.
L'opération a déjà permis à 5 jeunes de décrocher le sésame.
D'autres sont en cours de formation...

POURQUOI PAS VOUS ?

Besoin de précisions sur ces services ? N'hésitez à contacter Marie-Line ou Agnès au bureau de la communauté de communes, tél 05 55 89 12 03.

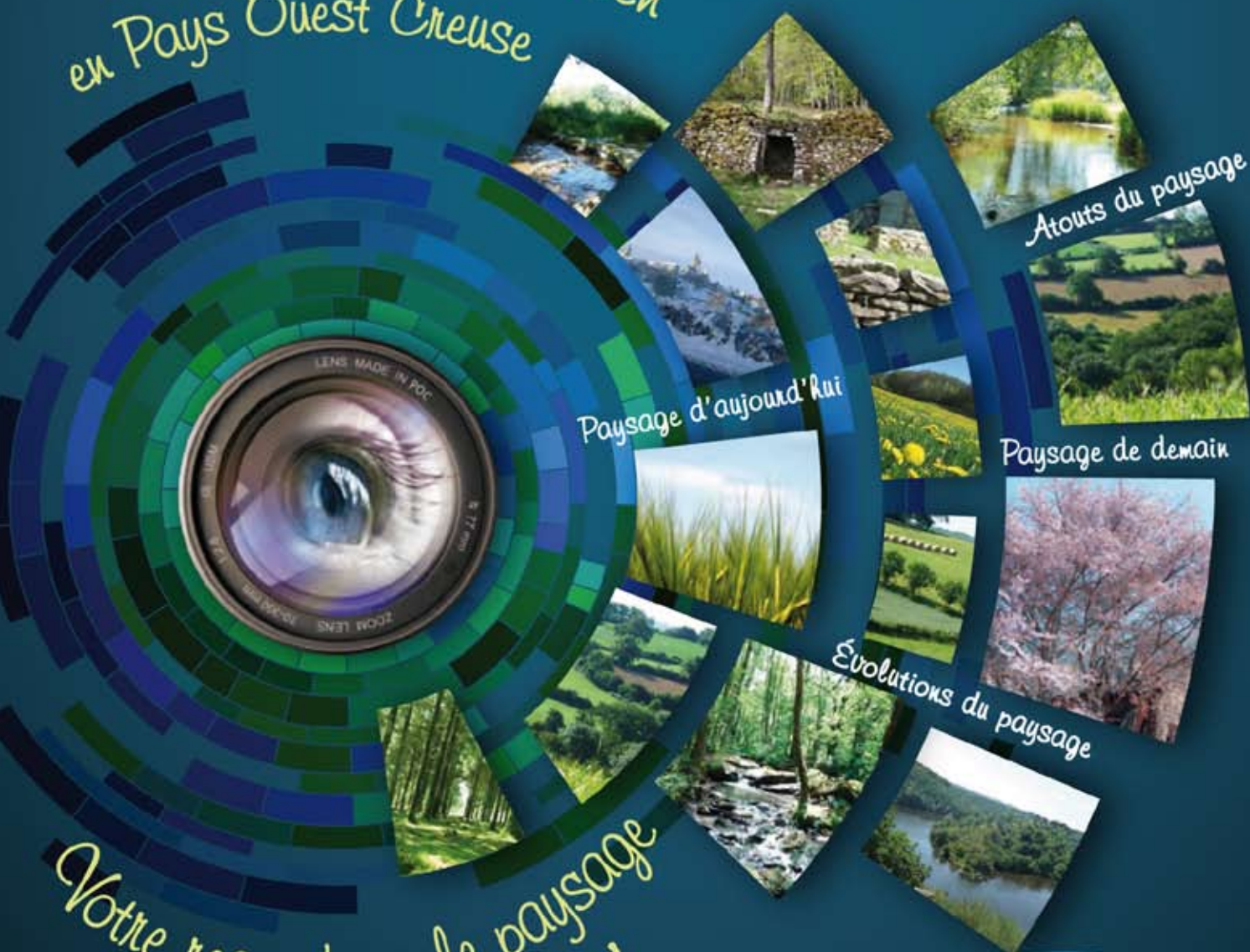


Un Pays, Des Visages, Des Paysages

Enquête Photographique

de Juin 2012
à Avril 2013

Paysage du quotidien
en Pays Ouest Creuse



Votre regard sur le paysage
nous intéresse !

Ouverte à tous
Participation gratuite

Université Rurale du Paysage

Pays Ouest Creuse
2, place Émile Parrain
23300 La Souterraine

05 55 89 69 23

archi-paysages@pays-ouestcreuse.fr



Pour tout savoir sur les modalités de l'enquête, rendez-vous sur :
www.pays-ouestcreuse.fr/pays-ouest-creuse/actualites/

